

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 902 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2LPC		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						3 1 1 1 2 0 2 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
			Services *		217	218	37 000	
			Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production		222			
	Production stockée *					224		
	Production immobilisée *					226		
	Subventions d'exploitations reçues					230		
Autres produits					232	37 000		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail :				242	15 247	
		- mobilier :						
		- immobilier :						
	Impôts, taxes et versements assimilés			243		244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
Dotations aux amortissements *					254			
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)								
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								
270 21 753								
Produits financiers (III)		280				294	804	
Charges financières (V)						290		
Produits exceptionnels (IV)								
290								
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	6	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)								
306 3 142								
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								
310 17 801								
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	17 801	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 142			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	4	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	997							
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZPANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Crédence due au report en arrière du déficit					346	350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)	643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis C)	647				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis D)	648	Dédution exceptionnelle assimilateur de conduite (art. 39 bis E)	641				
Dédution exceptionnelle (Art 39 bis F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 20 947 354								
Déficit de l'exercice reporté en arrière *								
356								
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								
360								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 20 947 372								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

COPIE
CONFORME

Liasse fiscale

Certific conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des Impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise			2LPC			Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise			100 RUE ARISTIDE BRIAND 69800 SAINT-PIERRE								
SIRET			9 1 1 4 1 4 6 0 5 0 0 0 1 2								
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1 0			Durée de l'exercice précédent * <input type="checkbox"/>					
						Exercice N clos le					
						3 1 1 2 2 0 2 2					
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028		030						
	Immobilisations financières * (1)		040	250 000	042				250 000		
	Total I (5)		044	250 000	048				250 000		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	40 500	070				40 500		
			Autres * (3)	072	3 303	074				3 303	
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	3 726	086				3 726		
Charges constatées d'avance *		092		094							
Total II		096	47 530	098				47 530			
Total général (I + II)		110	297 530	112				297 530			
PASSIF						Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			155 000			
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126						
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131)	132			
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136				17 801		
	Subventions d'investissement				137						
Provisions réglementées				140							
Total I				142				172 801			
Provisions pour risques et charges				154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			90 894			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			17 118			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169)	172	16 717		
	Produits constatés d'avance				174						
Total III				176				124 729			
Total général (I + II + III)				180				297 530			
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			76 971			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			250 000			
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**COPIE
CONFORME**

2LPC
Société par actions simplifiée
au capital de 155 000 euros
Siège social : 100 Rue Aristide Briand,
69800 ST PRIEST
911 414 605 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2022 s'élevant à 17 801,01 euros de la manière suivante :

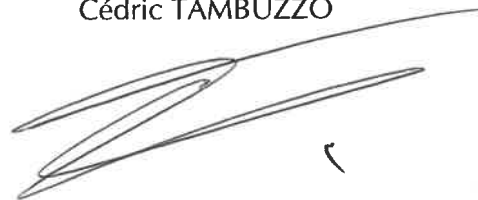
Bénéfice de l'exercice	17 801,01 euros
A la réserve légale	15 500,00 euros
	<hr/>
Solde	2 301,01 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 301,01 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30.06.2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Cédric TAMBUZZO



Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 10 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 297 529,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 17 801,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/10/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 250 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		100 000		250 000
TOTAL		100 000		250 000

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 43 803 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	43 803	43 803	
TOTAL	43 803	43 803	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 155 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5000	1,00	5 000
Titres émis	150000	1,00	150 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	155000	1,00	155 000

Etat des dettes = 124 729 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	90 894	90 894		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	17 118	17 118		
Dettes fiscales & sociales	11 017	11 017		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 700	5 700		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	124 729	124 729		

Charges à payer par postes du bilan = 3 678 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	48
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	780
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	2 850
TOTAL	3 678

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 37 000 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	37 000	100,00 %
TOTAL	37 000	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 142 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	21 753	3 142	18 611
Résultat financier	-804		-804
Résultat exceptionnel	-6		-6
Participation des salariés			
TOTAL	20 943	3 142	17 801

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 3 678 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Sur emprunts auprès des établissements de crédit (168840)	48
TOTAL	48

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non pa(408100)	780
TOTAL	780

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes a accorder et autres avoirs(419800)	2 850
TOTAL	2 850